



Doc. 14596
28 juin 2018

Problèmes de santé liés à l'alimentation

Proposition de résolution

déposée par Mme Kerry McCARTHY et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Dans l'ensemble des États membres du Conseil de l'Europe, on observe une crise de santé publique de plus en plus grave liée aux comportements alimentaires. Les maladies cardiaques, le diabète de type 2 et certains cancers sont associés à l'obésité et à de mauvaises habitudes de consommation. Par ailleurs, du Royaume-Uni à l'Azerbaïdjan, on observerait aussi une augmentation des cas de malnutrition.

Pour la première fois dans l'histoire, davantage de personnes meurent de problèmes de santé liés à leur mode de vie – tels que l'obésité, l'abus d'alcool et de drogues et le tabagisme – que de maladies transmissibles.

Cette évolution est particulièrement inquiétante lorsqu'elle touche à la santé des enfants. Au Royaume-Uni, par exemple, les enfants de 11 ans considérés comme obèses sont maintenant plus nombreux qu'aux États-Unis, et le nombre des enfants souffrant d'un diabète de type 2 – que l'on rencontre habituellement chez les personnes de plus de 40 ans – a augmenté de 14 % au cours de l'année passée.

Tout cela a un coût financier pour les services publics. En moyenne, dans l'Union européenne, 7 % des budgets de santé nationaux sont consacrés au traitement de maladies liées à l'obésité, et ce chiffre devrait encore augmenter, entraînant également une augmentation des coûts sociétaux. Les gouvernements ont assumé un rôle interventionniste concernant d'autres choix de comportements, comme le tabagisme et la consommation d'alcool, mais ils sont souvent réticents à le faire pour ce qui concerne l'alimentation.

La liberté de choix est importante. Cependant, l'État a le devoir de permettre aux citoyens de faire des choix éclairés, sains et durables. Ce faisant, il garantit l'essor d'une liberté positive – qui permet aux citoyens de rechercher le bonheur et l'épanouissement individuels – parallèlement à une liberté négative à l'égard de restrictions injustifiées, et contribue ainsi à promouvoir le bien-être collectif au sein de la société.

L'Assemblée parlementaire devrait s'interroger de toute urgence sur les mesures nécessaires à ce sujet, qui pourraient aller d'une simple amélioration de l'information des consommateurs à des mesures réglementaires ou législatives, voire à l'introduction de mesures fiscales incitatives ou dissuasives, selon ce qui est opportun et efficace.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

McCARTHY Kerry, Royaume-Uni, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
COAKER Vernon, Royaume-Uni, SOC
COURSON Yolaine, de, France, NI
CREASY Stella, Royaume-Uni, SOC
DE TEMMERMAN Jennifer, France, NI
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, CE
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
JONES Susan Elan, Royaume-Uni, SOC
KALMARI Anne, Finlande, ADLE
KELLEHER Colette, Irlande, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
MASSEY Doreen, Royaume-Uni, SOC
NAUDI ZAMORA Víctor, Andorre, SOC
RODRÍGUEZ RAMOS Soraya, Espagne, SOC
SCHMIDT Frithjof, Allemagne, SOC
SMITH Angela, Royaume-Uni, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
TOUHIG Don, Royaume-Uni, SOC
TRISSE Nicole, France, NI
WHITFIELD Martin, Royaume-Uni, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe